

**Charte de qualité des pratiques professionnelles  
du dispositif médical et autres produits de santé**

19 mai 2022

**Objectifs pédagogiques de la formation**

- Connaître les exigences de la charte de qualité des pratiques professionnelles
- Comprendre comment appliquer la charte
- Appréhender la mise en application de la charte

**Compétences visées**

- Maîtriser les règles de communication avec les professionnels de santé
- Maîtriser les outils permettant la mise en conformité avec la charte

**Contenu des sessions de formation**

**1. Champ d'application de la charte**

- Acteurs concernés
- Périmètre des activités : activités incluses et exclues

**2. Qualité des informations délivrées**

- Informations à transmettre
- Organisation des visites

**3. Déontologie**

- Vis-à-vis des acteurs : patients, bénéficiaires, entreprises
- Respect de la réglementation applicable : encadrement des avantages, transparence, échantillons

**4. Contrôle du respect de la charte**

- Procédures
- Audits

**5. Mise en place de la charte**

- Réalisation d'un état des lieux
- Recensement des pratiques, de la documentation

**Pré requis**

- Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

**Public**

- Entreprise de dispositifs médicaux et autres produits de santé
- Prestataire de services
- Prestataire de visite médicale

**Durée de la formation**

Cette formation se déroule sur une journée en présentiel ou à distance.

Une feuille de présence sera signée.

Une attestation de présence est remise au participant.

### Méthode d'évaluation

Tests de connaissances  
Questionnaire de satisfaction

### Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Moyens techniques

Plateforme de formation : Zoom

Possibilité de poser les questions en discussion publique et discussions privées, possibilité de lever la main, caméra et micro

Assistance technique joignable à tout moment pendant la formation par discussion privée

- Moyen pédagogique

Méthode expositive et participative.

Remise du support de formation ainsi que les textes de référence

- Encadrement

Animée par Maître Isabelle Vigier

Avocat en droit des affaires et en droit de la santé, accompagne les différents acteurs de la santé.

Ancienne directrice juridique, ses expériences au sein de différents laboratoires pharmaceutiques lui ont permis d'avoir une connaissance complète du processus de développement des produits de santé, de la recherche à leur commercialisation. Elle intervient sur l'ensemble des problématiques liées aux médicaments, aux dispositifs médicaux, l'e-santé. Sa pratique couvre les données personnelles, le droit des contrats, la réglementation pharmaceutique, l'éthique et la compliance.

### Tarifs

Formation en inter-entreprise	
<b>Formation</b> sur une journée en présentiel ou à distance - Remise du support de formation et de la documentation associée, - Temps de questions/réponses par participant - Accès à Le Coin du DPO pendant le mois qui suit la formation	1 000 €HT/ participant
A partir de 3 participants du même organisme	900 €HT/ participant

**Lieu des sessions** de formation en présentiel : 6 boulevard Beaumarchais, Paris 11°, Métro Bastille.

Les frais de déplacement ne sont pas compris dans les tarifs.

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 6175375.

Les formations peuvent être prises en charge par les organismes de financement de la formation (OPCO).

L'organisme de formation est certifié QUALIOPI

Une convention de formation est établie entre l'entreprise et le cabinet.

Formations accessibles aux personnes en situation de handicap.

Contactez Maître Isabelle Vigier au 06 13 20 82 06 pour échanger sur un aménagement spécifique.

### Contact

[formation@vigier-avocats.com](mailto:formation@vigier-avocats.com)